

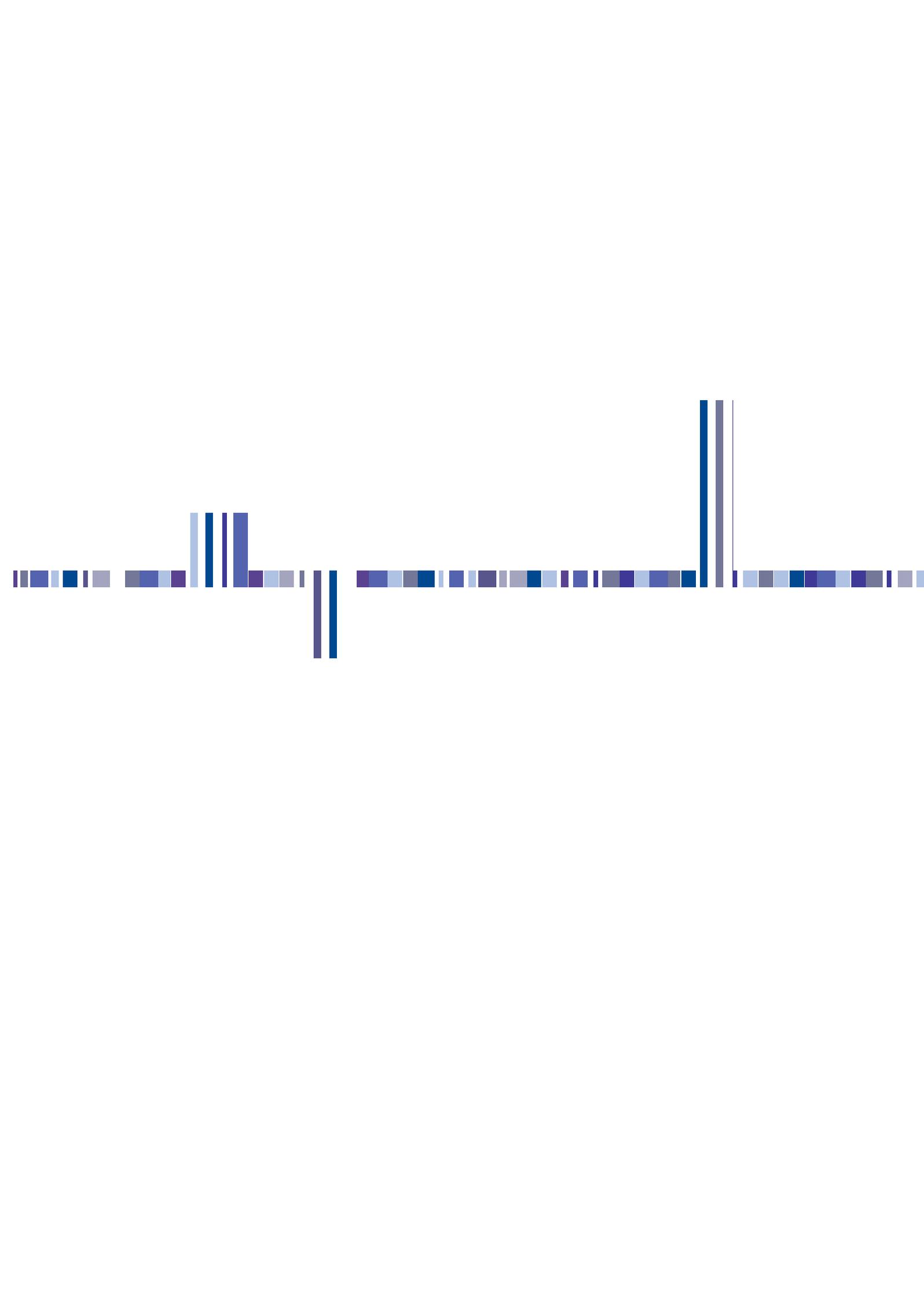


Rapport annuel 2013

du secrétaire général

Anders Fogh Rasmussen





Avant-propos

Vers le sommet de 2014 et l'OTAN de demain



DANS un monde imprévisible, l'OTAN demeure une source essentielle de stabilité. Sur fond de crise économique, le nouveau concept stratégique que nous avons adopté à notre sommet de Lisbonne, en 2010, a guidé l'adaptation permanente d'une Alliance qui doit répondre aux exigences d'un environnement de sécurité en évolution rapide. Même si l'OTAN est aujourd'hui plus efficace et efficiente qu'elle ne l'a jamais été, nous maintiendrons néanmoins cette dynamique de transformation à notre prochain sommet au pays de Galles, en septembre.

Tout au long de l'année 2013, l'OTAN a continué de défendre nos valeurs et notre sécurité communes. Les femmes et les hommes de nos forces armées ont fait preuve d'un courage, d'une détermination et d'un professionnalisme indéfectibles dans de nombreux engagements sur terre, dans les airs et à la mer. Ce rapport annuel veut avant tout leur rendre témoignage pour leur dévouement et leur sacrifice.

En Afghanistan, nous avons atteint un moment charnière à la mi-2013, lorsque les forces afghanes ont assumé la responsabilité principale de la sécurité dans l'ensemble du pays. Elles ont atteint leur plein effectif de 352 000 soldats et policiers, et la montée en puissance de leur potentiel a permis à la FIAS de passer d'un rôle de combat à un rôle de soutien et de se préparer à mettre un terme à sa mission à la fin de 2014, comme convenu au sommet de Lisbonne. Nous avons également enregistré d'importants progrès au Kosovo, où l'OTAN apporte un soutien vital à l'accord négocié par l'Union européenne sur la normalisation des relations entre Belgrade et Priština.

Pour pouvoir continuer d'accomplir nos tâches fondamentales avec efficacité, nous avons décidé à Lisbonne de renforcer nos défenses contre les défis du XXI^e siècle. Et au sommet de Chicago, en 2012, nous avons fait nôtre une philosophie de « défense intelligente », selon laquelle les Alliés coopèrent pour acquérir ensemble des capacités de manière plus efficiente qu'ils ne pourraient le faire individuellement. Nous avons engagé des projets communs dans vingt-neuf domaines capacitaires différents – des armes à guidage de précision aux aéronefs de patrouille maritime – et deux d'entre eux ont déjà abouti. Nous avons également continué de développer notre propre système de défense antimissile et de renforcer nos moyens de protection contre les cyberattaques.

En 2013, nous nous sommes employés, avec notre réseau mondial de partenaires, à apporter la sécurité là où il le fallait et nous nous sommes entraînés avec eux pour veiller à maintenir notre aptitude à opérer ensemble. Nous avons aussi constamment progressé dans l'amélioration de nos méthodes de travail et de gestion de nos ressources, en réformant la structure de commandement, les agences et le siège bruxellois de l'OTAN. Ces réformes sont le gage d'une sécurité accrue et d'un meilleur retour sur investissement pour les contribuables.

S'appuyant sur les bases solides que nous avons jetées, le sommet du pays de Galles débouchera sur une Alliance réactive, robuste et rééquilibrée.

Ce rendez-vous aura lieu alors que nous nous apprêtons à mettre un terme à notre mission de combat en Afghanistan et à planifier le lancement après 2014 d'une nouvelle mission, non pas de combat, mais de formation, de conseil et d'assistance au profit des forces de sécurité afghanes. Nous avons retiré de l'Afghanistan et de nos autres opérations de multiples enseignements que nous devons mettre en application pour modeler « l'OTAN de demain ».

D'abord, les capacités. Nous devons investir dans les moyens dont nous avons besoin pour parer aux risques et aux défis auxquels nous sommes confrontés – du terrorisme, de la piraterie et de l'instabilité à notre périphérie jusqu'à la menace des missiles et des cyberattaques. J'attends des Alliés européens qu'ils prennent pleinement leur part du développement de ces capacités critiques que sont par exemple le JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées), les moyens de transport lourds et la défense antimissile. Alors que nos économies commencent à se redresser, nous devons montrer notre volonté politique de maintenir une défense forte en Europe. C'est à ce prix que l'OTAN restera forte, elle aussi.

Ensuite, la connectivité. La FIAS a réuni plus d'un quart des pays du monde : les vingt-huit États membres et vingt-deux partenaires au sein de la plus grande coalition de l'histoire récente. Après 2014, l'interconnexion de nos forces devra se poursuivre – entre Alliés comme avec les partenaires – pour que nous soyons prêts à opérer ensemble le moment venu. À ce sommet du pays de Galles, nous devrions nous engager sur un vaste programme d'exercices réalistes,

d'entraînements rigoureux et de formations systématiques dans le cadre de notre initiative d'interconnexion des forces.

Enfin, la sécurité coopérative. C'est l'un des piliers de notre concept stratégique et un élément crucial de « l'OTAN de demain ». Dans une époque de risques et de menaces planétaires, l'Alliance doit continuer à se tourner vers l'extérieur. Nous devons approfondir et élargir notre réseau inégalé de partenariats politiques et opérationnels, qui rassemble plus de quarante pays et organisations sur cinq continents. Un volet de la sécurité coopérative qui présente d'importants avantages potentiels pour les Alliés et les partenaires est l'édification de capacités institutionnelles de défense. Nous disposons d'un savoir-faire hors pair accumulé au fil des ans dans notre engagement actif pour la réforme des secteurs de la sécurité, le renforcement des institutions de défense, la réorganisation des forces armées, le désarmement et la réintégration – une expertise susceptible d'apporter une valeur ajoutée à l'action de la communauté internationale. En 2013, nous avons répondu favorablement à la demande de conseils du premier ministre libyen pour le réaménagement du secteur de la sécurité de son pays. Je suis convaincu qu'une telle assistance de l'OTAN pourrait aussi profiter à d'autres, nous permettant ainsi de projeter de la stabilité et d'aider à prévenir les conflits.

Alors que nous nous préparons pour une rencontre au sommet au pays de Galles, nous tirons force et inspiration des valeurs qui unissent l'Amérique du Nord et l'Europe par un lien privilégié. La relation transatlantique reste le socle de notre sécurité et de notre mode de vie, et 2014 lui instillera une nouvelle vigueur et une nouvelle vitalité. Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement peut imprimer un réel élan aux échanges économiques entre les États-Unis et l'Union européenne, cependant que le sommet de l'OTAN réaffirmera le caractère crucial du lien sécuritaire entre nos deux continents ainsi que notre détermination à partager les responsabilités et les dividendes de la sécurité.

Comme le montre ce rapport, nous avons posé, ces quatre dernières années, des bases solides pour l'avenir. Nous avons énoncé une vision claire dans notre concept stratégique et nous la traduisons à présent dans les faits. Nos forces sont plus capables et mieux connectées que jamais auparavant. Nous pouvons faire état d'un bilan de réussite dans des opérations difficiles et dans des partenariats à l'échelle du monde. Et nous continuons à nous adapter pour faire de l'OTAN une organisation plus agile et plus efficiente. Notre sommet du pays de Galles capitalisera sur cet acquis pour dessiner « l'OTAN de demain ».



Anders Fogh Rasmussen
Secrétaire général de l'OTAN

Un engagement actif

Davantage de sécurité grâce aux opérations

LES crises et les conflits survenant au-delà des frontières de l'OTAN peuvent menacer directement la sécurité du territoire et des populations des pays de l'Alliance. Avec le concept stratégique adopté lors du sommet que l'OTAN a tenu à Lisbonne en 2010, les Alliés ont décidé de s'engager, lorsque c'est possible et nécessaire, pour prévenir ou gérer une crise, stabiliser une situation postconflit ou aider à la reconstruction.

En 2013, au travers de ses opérations, l'OTAN a participé activement au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région euro-atlantique et ailleurs. Les vingt-huit pays membres de l'Alliance et plus de vingt partenaires ont contribué aux missions et aux opérations dirigées par l'Organisation. De la formation des forces de sécurité afghanes au déploiement de missiles Patriot en Turquie, en passant par la surveillance du trafic maritime en Méditerranée et la lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique, la fourniture de moyens de transport aérien à l'Union africaine et le maintien de la stabilité au Kosovo, les forces de l'OTAN se sont engagées sur trois continents.

L'Afghanistan

L'OTAN et ses partenaires au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) maintiennent leur engagement à l'égard de l'Afghanistan, animés par l'objectif fondamental qui a toujours été au cœur de la mission : faire en sorte que ce pays ne redevienne plus jamais un sanctuaire du terrorisme international.

L'année 2013 a été synonyme de progrès et d'évolution pour l'Afghanistan. Lors du sommet de Lisbonne, en 2010, les dirigeants des pays contribuant à la FIAS ont lancé, avec le président afghan, le processus de transition dans le cadre duquel l'Afghanistan assumerait progressivement la responsabilité de sa propre sécurité, et ils sont convenus d'un calendrier précis pour que cette responsabilité soit transférée de la FIAS aux forces de sécurité nationales afghanes (ANSF) d'ici fin 2014. Depuis lors, les ANSF sont passées à 352 000 soldats et policiers, et elles ont vu chaque année leurs responsabilités augmenter. Parallèlement, la FIAS a vu chaque année son rôle évoluer, et il ne s'agit plus désormais de garantir la sécurité mais de soutenir les ANSF.

Les Afghans aux commandes

Le 18 juin 2013, le président Karzaï a annoncé le lancement de la cinquième et dernière tranche du processus de transfert de la

sécurité décidé en 2010. Les forces afghanes ont pris la direction des opérations de sécurité dans tout le pays. Alors qu'elles se retrouvaient pour la première fois aux commandes pendant une saison de combats, les ANSF ont montré qu'elles étaient capables d'assurer la sécurité de la population afghane. Elles ont mené 95 % des opérations conventionnelles et 98 % des opérations spéciales en Afghanistan. Ces succès, obtenus en 2013, ont donné confiance aux forces et à la population afghanes.



Aujourd'hui, les Afghans ont bel et bien pris la situation en main. Et, parallèlement à cette évolution des besoins et des responsabilités, l'effectif de la FIAS a commencé à diminuer. Début 2013, cette force comptait quelque 105 000 personnels et 184 bases ou installations en Afghanistan. À la fin de l'année, on n'y recensait plus qu'environ 75 000 personnels et 88 bases ou installations. Fin 2013, les seules mesures encore prises unilatéralement par la FIAS avaient trait à sa propre sécurité, à l'ouverture d'itinéraires pour le maintien de sa liberté de mouvement, ainsi qu'au rapatriement du matériel et des véhicules qui n'étaient plus nécessaires.

De même, les équipes de reconstruction provinciales (PRT), mécanisme destiné à acheminer l'aide au développement et l'assistance dans les provinces afghanes, évoluent et sont progressivement dissoutes à mesure que les autorités afghanes locales acquièrent la capacité d'assumer la responsabilité de ces initiatives dans chaque province. En 2013, le nombre de PRT en activité a chuté de vingt-deux à quatre. Les quatre dernières PRT seront dissoutes en 2014.

Les ANSF, qui comprennent l'armée nationale afghane (ANA), la police nationale afghane (ANP) et l'armée de l'air afghane (AAF), sont désormais en mesure de mener un large éventail

Comme convenu en 2010, la FIAS s'est employée à préparer l'Afghanistan en formant ses forces, en conseillant ses hauts responsables et en se tenant aux côtés des Afghans tandis qu'ils développent les capacités et acquièrent l'expérience qui contribueront à leur sécurité future. En 2013, la FIAS a axé son soutien sur la mise en place des systèmes, des processus et des institutions nécessaires pour pérenniser les acquis obtenus jusqu'à maintenant. Elle s'est notamment attachée à renforcer les capacités du gouvernement et des forces armées. Dans le cadre de ce soutien, 375 équipes d'assistance aux forces de sécurité ont fourni conseils et assistance aux unités de l'armée et de la police afghanes, et près de 22 000 membres des forces afghanes ont bénéficié de formations.



Photo : Cplc Frieda Van Putten, Forces armées canadiennes

Alors que les forces afghanes sont de plus en plus aptes à assurer la sécurité, elles prennent également en charge une part plus importante de leur propre formation. En 2013, plus de 90 % des formations ont été dispensées par les Afghans, souvent dans leurs propres langues. Et, tandis que la transition se poursuit, les structures par l'intermédiaire desquelles l'OTAN contribue à cet effort sont elles aussi adaptées. Ainsi, la mission OTAN de formation en Afghanistan (NTM-A) qui, depuis 2009, sert de cadre aux initiatives de formation de l'OTAN et des pays au niveau institutionnel, a été intégrée dans le commandement interarmées de la FIAS en 2013.

Pour l'instruction qu'elle dispense, l'OTAN s'appuie sur ses propres retours d'expérience. Pendant plus de dix ans, la FIAS s'est employée à prévenir les pertes civiles en Afghanistan. Elle fait profiter les Afghans de cette expérience en intégrant les enseignements tirés dans la formation que reçoivent les forces afghanes.

En raison des menaces que représentent les engins explosifs improvisés (EEI), l'OTAN a mis au point des méthodes de détection et de destruction de ces armes. Tout au long de 2013, elle a amélioré son aptitude à détecter et à neutraliser les EEI, à dégager les itinéraires piégés et à protéger les véhicules, les personnes et les infrastructures. Ces enseignements sont également retenus par les ANSF et introduits dans leur formation. Par rapport à la saison des combats de 2012, les incidents dus aux EEI en Afghanistan ont diminué de 22 % au cours de la saison 2013.

En plus de l'instruction technique et du partage du retour d'expérience, les forces et les ministères afghans ont bénéficié de formations en rapport avec les normes internationales adoptées par l'ONU, notamment sur les droits de l'homme et la sensibilisation aux questions de genre.

« En 2013, plus de 90 % des formations ont été dispensées par les Afghans »

La FIAS et le Bureau du haut représentant civil de l'OTAN s'emploient, avec les ministères afghans chargés de la sécurité, la communauté internationale ainsi que les ONG locales et internationales, à coordonner les initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes. En 2013, la FIAS a accueilli son conseiller pour les questions de genre le plus haut gradé, une générale de brigade, qui aidera à consolider ces initiatives et à progresser encore dans ce domaine. La FIAS dispense déjà aux ANSF des formations sur les questions de genre, et elle contribue au recrutement et à la fidélisation de personnel féminin dans le secteur de la sécurité. Les ANSF comptent actuellement plus de 2 000 femmes, soit une augmentation de 10 % depuis 2012. Dans la perspective des élections de 2014, la FIAS s'efforce, avec les responsables afghans, de faire en sorte qu'un nombre suffisant de femmes participent au processus d'inscription des électeurs et prêtent main-forte dans les bureaux de vote.

Les ANSF sont devenues une force organisée et professionnelle, dont les progrès dépassent les prévisions initiales et qui a atteint un niveau impressionnant en peu de temps et dans des conditions difficiles. Même si les incidents violents, y compris les attentats à fort retentissement, ont perduré en 2013, les forces afghanes ont montré qu'elles étaient capables de réagir rapidement, efficacement et, de plus en plus souvent, sans l'aide directe de la FIAS.

Perspectives

Avec le départ de la FIAS, fin 2014, c'est un nouveau chapitre dans les relations entre l'OTAN et l'Afghanistan qui s'ouvrira. Lors du sommet de Chicago, en 2012, le gouvernement afghan avait accueilli favorablement la proposition de l'OTAN de déployer une mission de suivi lorsque la FIAS se retirerait. Le but de cette nouvelle mission, Resolute Support, est de continuer d'aider les Afghans à acquérir la capacité de veiller, en toute autonomie, à ce que leur pays ne redevienne jamais un sanctuaire du terrorisme international.

À leur réunion de juin 2013, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont entériné un concept détaillé pour la nouvelle mission, afin de guider les experts militaires de l'Organisation dans leur planification opérationnelle. Resolute Support ne sera pas une

mission de combat ; cette mission de formation, de conseil et d'assistance sera axée sur la formation aux niveaux national et institutionnel, y compris les échelons supérieurs du commandement de l'armée et de la police. Pour autant qu'un cadre juridique adéquat soit établi, Resolute Support débutera en janvier 2015.

En plus de la FIAS et de la mission Resolute Support en gestation, l'OTAN construit un partenariat formel avec l'Afghanistan en travaillant sur toute une série de dossiers qui concourent à l'édification d'un pays stable et prospère. En 2013, la coopération s'est notamment exercée dans les domaines suivants : développement du secteur de l'aviation civile, établissement de connexions internet pour les universités afghanes, soutien aux programmes de développement de la formation militaire professionnelle, et développement de l'intégrité dans la gestion des ministères. Ce partenariat durable, annoncé au sommet de Lisbonne, en 2010, est la base sur laquelle l'OTAN s'appuie pour élargir sa coopération avec l'Afghanistan, en bâtissant un partenariat analogue à ceux qu'elle a établis avec de nombreux autres pays dans le cadre des efforts de l'Alliance visant à favoriser la sécurité coopérative.

Le partenariat de l'OTAN avec l'Afghanistan repose sur le respect et la responsabilité mutuels. La communauté internationale, dont l'OTAN fait partie, a énormément investi en Afghanistan et a promis un soutien à long terme. En échange, le gouvernement afghan a lui aussi pris des engagements clairs : organiser des élections inclusives, transparentes et crédibles ; lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance ; respecter la Constitution, en particulier les droits de l'homme ; et faire régner l'état de droit. Les efforts soutenus du gouvernement afghan pour honorer ses engagements inciteront la communauté internationale à continuer de lui apporter son soutien dans les années à venir.

Le Kosovo

L'année 2013 a permis de progresser vers l'instauration d'un environnement plus sécurisé au Kosovo, où l'OTAN et ses partenaires d'opération poursuivent la mission qu'ils mènent sous mandat de l'ONU. Les effets positifs de cet environnement sécurisé sont de plus en plus évidents. Le 19 avril 2013, Belgrade et Priština ont signé un accord historique, qui offre une solution politique pour venir à bout des désaccords persistants. Cet accord, facilité par l'Union européenne, règle toute une série de questions dans l'optique d'une normalisation des relations et d'une amélioration de la situation dans le nord du Kosovo. L'OTAN a joué un rôle important dans cet accord, les deux parties ayant demandé qu'elle en facilite la mise en application. La Force pour le Kosovo (KFOR) dirigée par l'OTAN reste un élément facilitateur essentiel du processus politique, offrant aux deux parties la garantie d'un environnement sûr et sécurisé. Lorsque des bureaux de vote ont été attaqués à Mitrovica-Nord, en novembre, la KFOR s'est rapidement déployée sur place, et elle a ensuite appuyé l'organisation d'un nouveau scrutin. La KFOR a également garanti la liberté de circulation sur les itinéraires empruntés pour acheminer les bulletins de vote jusqu'au centre de dépouillement.

En 2013, le processus d'allègement du dispositif de protection des biens sous statut spécial désigné au Kosovo – qui consiste à transférer leur protection de la KFOR aux autorités locales – s'est poursuivi. En septembre, la responsabilité de la protection du patriarcat orthodoxe serbe de Peć/Peja a été transférée de la KFOR aux forces de police locales du Kosovo. Sur les neuf sites désignés au départ, le Patriarcat était le huitième à voir son dispositif de protection allégé.



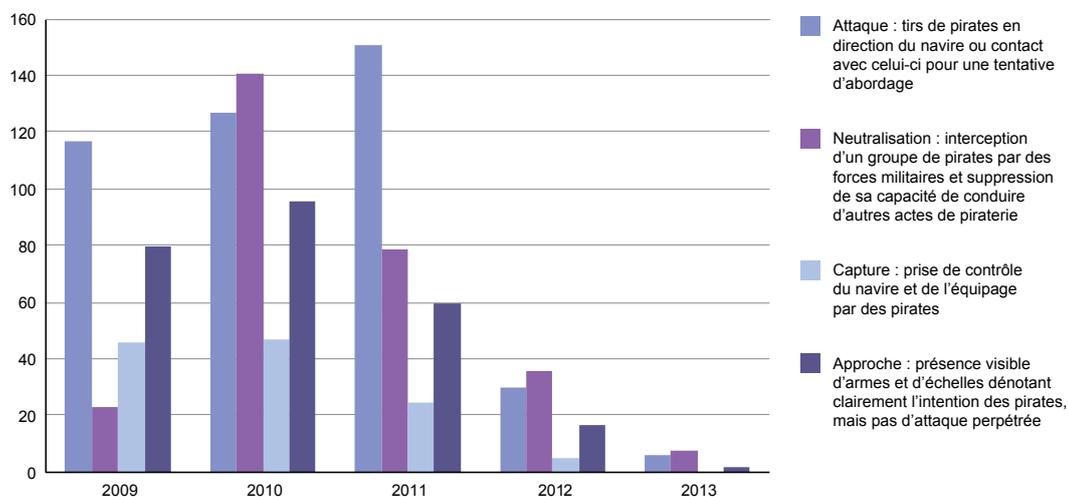
En juillet 2013, le Conseil de l'Atlantique Nord a déclaré que la Force de sécurité du Kosovo (KSF) avait atteint sa capacité opérationnelle totale. La KSF est une force professionnelle multiethnique, placée sous contrôle civil et dotée d'un armement léger. Par opposition à la police, la KSF est principalement chargée de la protection civile, de la neutralisation des explosifs et munitions, de la lutte contre l'incendie et d'autres missions d'assistance humanitaire. L'Alliance soutient sans relâche la KSF dans cette nouvelle phase de son développement, et elle continuera de favoriser la paix au Kosovo, conformément au mandat de l'ONU.

La lutte contre la piraterie

L'année 2013 a été marquée par une baisse sensible des actes de piraterie au large de la Corne de l'Afrique et dans le golfe d'Aden. Aucune attaque réussie n'a été perpétrée dans la région cette année. La présence des marines internationales au large des côtes somaliennes a été un facteur déterminant, de même que les mesures prises par la marine marchande internationale.

Alors que la Banque mondiale estime à 18 milliards de dollars par an l'impact de la piraterie sur l'économie mondiale, il est indispensable d'investir dans la lutte contre ce fléau. Tout au long de 2013, l'OTAN a continué à décourager et à déjouer les actes de piraterie, ainsi qu'à protéger les navires présents dans la région, en collaboration étroite avec d'autres acteurs internationaux. Dans le cadre de l'opération Ocean Shield, les forces de l'OTAN coopèrent avec les participants à l'opération Atalanta dirigée par l'UE, avec les Forces maritimes combinées dirigées par les États-Unis, et avec des pays tels que la Chine, le Japon et la Russie. Cet effort collectif a permis à la communauté

Incidents de piraterie 2009-2013



Chiffres relatifs aux incidents de piraterie concernant les navires de plus de 300 tonnes qui effectuent des voyages internationaux, suivant la définition donnée dans la règle 19 du chapitre V de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS) de l'Organisation maritime internationale. Statistiques fournies par le Quartier général du Commandement maritime allié de Northwood (Royaume-Uni).

internationale de maintenir la pression sur les pirates somaliens et de renforcer les partenariats dans le secteur maritime.

Même si ce travail a porté ses fruits à court terme, il ne permet pas de s'attaquer aux causes profondes de la piraterie à terre. Pour parvenir à une solution durable, il faut aller plus loin en matière de renforcement des capacités régionales. Bien qu'elle ne pilote pas ces initiatives, l'OTAN est déterminée à continuer de fournir une expertise dans ce domaine.

Le soutien de l'OTAN à la Turquie



En novembre 2012, les violations répétées du territoire turc depuis la Syrie, à la frontière sud-est de l'OTAN, ont amené la Turquie à solliciter le soutien de l'Alliance. Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont décidé de déployer des missiles Patriot, afin de renforcer les capacités

de défense aérienne de la Turquie et d'assurer ainsi la défense de sa population et de son territoire tout en contribuant à la désescalade de la crise à la périphérie de l'Alliance.

Début 2013, six batteries de missiles Patriot déployées à titre défensif étaient opérationnelles en Turquie, aidant à protéger les citoyens turcs contre de possibles attaques de missiles balistiques. En novembre, à l'occasion d'un point de situation périodique sur ce déploiement, les Alliés ont décidé de maintenir ce soutien en 2014. Le commandement et le contrôle des batteries de missiles Patriot sont du ressort de la structure de commandement de l'OTAN, et l'Alliance continue de suivre de près l'évolution de la situation en Syrie.

Des partenariats élargis au bénéfice de la sécurité mondiale

Les défis mondiaux d'aujourd'hui requièrent une approche coopérative de la sécurité. Les partenariats, qui viennent compléter les relations étroites entre les pays membres de l'OTAN, représentent une part de plus en plus importante du cœur de métier de l'Alliance. L'OTAN coopère activement avec des partenaires depuis plus de vingt ans. À mesure que l'environnement de sécurité évoluait, et que le nombre de pays et d'institutions collaborant avec l'OTAN augmentait, l'Alliance a modifié sa manière de travailler avec les partenaires ainsi que les mécanismes de cette coopération.

En 2010, les dirigeants des pays de l'OTAN sont convenus que c'est dans le cadre d'un vaste réseau de relations partenariales avec des pays et des organisations du monde entier que la promotion de la sécurité euro-atlantique peut être assurée au mieux. Ils ont reconnu que les contributions des partenaires aux opérations présentaient un intérêt et qu'il était important de donner à ces derniers un rôle structurel dans la formulation de la stratégie et des décisions concernant les missions dirigées par l'OTAN auxquelles ils contribuent.

En 2011, les Alliés ont approuvé une nouvelle politique de partenariat afin d'élargir les domaines de coopération et de favoriser le renforcement du dialogue avec les pays et les organisations partenaires. Depuis lors, l'un des objectifs de l'OTAN est d'accroître la flexibilité pour que les partenaires puissent participer facilement aux consultations politiques et être associés aux opérations de l'Alliance en fonction de leurs intérêts individuels et de leurs capacités propres. En 2013, l'OTAN a coopéré avec un nombre de partenaires sans précédent, et les domaines d'activité ont été plus nombreux que jamais.

Étendre les réseaux de partenariats

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Tout au long de 2013, l'engagement de l'Alliance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a continué de croître au travers et au-delà des cadres établis du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul. En octobre, suite aux discussions préparatoires qui avaient eu lieu entre experts à Tripoli et à Bruxelles, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont décidé de répondre positivement à une demande d'assistance de la Libye. Plus précisément, la Libye a demandé que l'OTAN l'aide à renforcer son secteur de la défense et de la sécurité. Cet engagement témoigne de la détermination de l'Alliance à projeter la stabilité dans son voisinage en aidant à développer des compétences au niveau local et à mettre sur pied des institutions de sécurité responsables et performantes.

En septembre, l'OTAN et Djibouti ont décidé de renforcer leur coopération au travers de l'établissement d'un bureau de liaison à l'appui de l'opération OTAN de lutte contre la piraterie Ocean Shield. En Égypte, l'OTAN a poursuivi son programme de formation à la détection des mines terrestres, en dépit des troubles civils qui agitent le pays. Par ailleurs, elle œuvre avec la Mauritanie à la mise en place d'un centre national de coordination des opérations destiné à renforcer les services nationaux de protection civile.

La région Asie-Pacifique

En 2013, l'OTAN a continué de développer ses relations avec des partenaires clés de la région Asie-Pacifique. En avril,



l'OTAN et le Japon signaient une déclaration politique conjointe, soulignant qu'il est dans leur intérêt stratégique commun de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité mondiales, et précisant les domaines qui se prêteraient à une coopération plus étroite. L'OTAN et le Japon coopèrent dans un grand nombre de domaines en Afghanistan, où le Japon est un catalyseur et un contributeur de premier plan en matière de soutien financier et d'aide au développement. Parmi les autres domaines de coopération, on peut citer la coordination de la gestion de crise et de la réponse aux défis, qu'il s'agisse de secours en cas de catastrophe, de terrorisme, de piraterie ou de cyberattaques. Le mois d'avril 2013 a également été marqué par la toute première visite d'un secrétaire général de l'OTAN en République de Corée, un pays qui apporte une contribution précieuse à la mission de la FIAS et souhaite étendre sa coopération avec l'Alliance.

Les partenariats de l'OTAN dans la région Asie-Pacifique reposent sur une approche globale des défis de sécurité actuels. Les partenariats dans cette région, au nombre desquels figurent également l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Mongolie, apportent à la FIAS en Afghanistan une contribution en troupes appréciable. Mettant à profit ces expériences sur le terrain, l'OTAN se concerte avec ces partenaires afin d'entretenir la capacité de travailler ensemble en opérations tout en élargissant la coopération à d'autres domaines tels que la lutte contre le terrorisme et la cyberdéfense. Ces initiatives viennent en complément du développement des liens de l'OTAN avec d'autres pays de la région Asie-Pacifique, comme la Malaisie et Singapour. En 2013, les hauts responsables de l'OTAN et les autorités chinoises ont poursuivi leur dialogue informel sur la sécurité.

Les pays candidats à l'adhésion à l'OTAN

L'OTAN entretient des relations particulièrement étroites avec les quatre pays partenaires candidats à l'adhésion, c'est-à-dire la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, l'ex-République yougoslave de Macédoine* et la Géorgie. En 2013, ces pays ont

bien avancé dans la mise en œuvre des réformes nécessaires pour satisfaire aux critères de l'Alliance, mais ils doivent encore progresser s'ils veulent voir leurs aspirations à l'adhésion se concrétiser. Les points précis sur lesquels il faut travailler sont notamment les suivants : la Bosnie-Herzégovine doit faire en sorte que les biens militaires immeubles soient enregistrés comme biens de l'État ; le Monténégro doit mettre ses agences de sécurité en conformité avec les normes OTAN et s'attaquer à la corruption ; et la Géorgie doit continuer de chercher à atteindre les objectifs de réforme civile et militaire définis dans son programme national annuel. Quant à l'ex-République yougoslave de Macédoine*, une invitation lui sera adressée dès qu'elle aura trouvé avec la Grèce une solution mutuellement acceptable à la question du nom du pays.

La Russie

Le sommet tenu à Lisbonne en 2010 a ouvert une nouvelle phase dans les relations entre l'OTAN et la Russie, les deux parties s'étant entendues pour collaborer davantage sur l'Afghanistan, pour développer la formation à la lutte antidrogue et pour combattre le terrorisme. En dépit de désaccords persistants sur un certain nombre de sujets, dont la défense antimissile, la coopération pratique s'est accrue en 2013. La Russie a continué d'accorder d'importantes facilités de transit aux forces de l'OTAN et des pays partenaires présentes en Afghanistan, et la coopération en matière de lutte antidrogue a progressé. L'OTAN et la Russie ont également inscrit dans la durée leur soutien conjoint à l'armée de l'air afghane au travers du fonds d'affectation spéciale du Conseil OTAN-Russie pour la maintenance des hélicoptères. En avril, le lancement de la deuxième phase du projet a permis d'étendre le soutien fourni aux forces afghanes et, fin 2013, quarante techniciens de maintenance afghans avaient suivi avec succès la formation initiale.

* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



En décembre 2013, l'OTAN et la Russie ont décidé de lancer un nouveau projet de fonds d'affectation spéciale pour la neutralisation, en toute sécurité, des munitions obsolètes et dangereuses dans la région de Kaliningrad. La première phase sera axée sur la neutralisation de dizaines de milliers de bombes et d'obus obsolètes, ce qui rendra la région plus sûre pour les habitants et créera les conditions propices à la réaffectation d'anciens sites militaires en vue d'une utilisation civile.



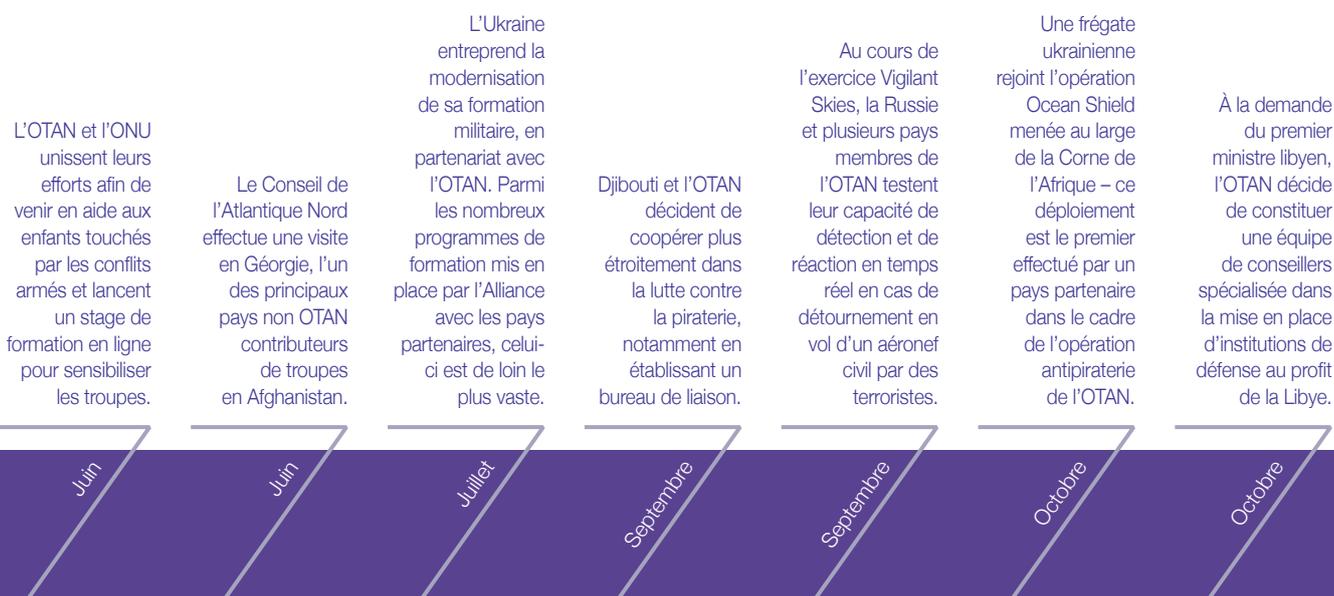
Photo : Conseil OTAN-Russie

De nouveaux progrès ont été accomplis dans la lutte contre le terrorisme. En septembre, des chasseurs de l'OTAN et de la Russie ont volé ensemble lors de l'exercice réel de lutte contre le terrorisme Vigilant Skies 2013, au cours duquel a été testée la capacité de réaction au détournement en vol d'un aéronef civil. Avant cela, au début de l'été, le projet STANDEX avait été testé en conditions réelles. Il s'agit là d'une technologie mise au point conjointement par des scientifiques russes et otaniens en vue de la détection d'explosifs portés par les auteurs d'attentats suicide dans des lieux publics particulièrement fréquentés, comme des aéroports ou des gares. Cette technologie est actuellement en cours de développement commercial.

Les organisations internationales

La coopération avec d'autres organisations internationales fait désormais partie intégrante de la gestion de crise à l'OTAN. En 2013, l'Alliance a œuvré au renforcement des liens avec des institutions régionales et mondiales de premier plan. En septembre, l'OTAN et l'ONU ont célébré le cinquième anniversaire du partenariat qui les rapproche depuis la signature, en 2008, de la déclaration commune sur la coopération entre leurs secrétariats. Ces cinq années ont été caractérisées par l'intensification de la coopération pratique et par un dialogue politique de plus en plus constructif entre les deux organisations à l'appui du renforcement des capacités régionales et de la gestion de crise, notamment en Afghanistan.

En 2013, l'OTAN et l'Union européenne ont continué à travailler en étroite coopération. En décembre, le secrétaire général de l'OTAN s'est exprimé devant le Conseil européen, à l'occasion de sa réunion consacrée à la défense. Il s'agissait là de la première intervention d'un secrétaire général de l'OTAN dans cette enceinte. Parallèlement à ces relations au plus haut niveau, la coopération sur le terrain s'est poursuivie en Afghanistan, au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine, et il en a été de même du dialogue structuré au niveau des secrétariats, ce qui a permis d'échanger des informations et d'éviter les doubles emplois. Les contacts de ce type ont également continué avec l'OSCE et avec un certain nombre d'autres grandes organisations, telles que la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération du Golfe et le Comité international de la Croix-Rouge. En 2013, l'OTAN a également continué d'apporter un soutien en matière de planification et de renforcement des capacités à la Mission de l'Union africaine en Somalie, et elle a mis sur pied une petite équipe de liaison militaire au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie).



Rester interconnectés

En 2013, l'Alliance a actualisé son cadre politico-militaire, qui offre aux partenaires la possibilité de participer de manière plus constructive aux processus d'évaluation, de planification et de prise de décision des pays de l'Alliance pour les opérations en cours et les opérations potentielles. Cette mesure, ainsi que d'autres, permettent de mettre à profit les expériences tirées de l'association de pays partenaires aux opérations dirigées par l'OTAN en Afghanistan, au Kosovo et en Libye, ainsi qu'à l'opération Ocean Shield de lutte contre la piraterie. Grâce à ces expériences, l'OTAN et ses partenaires d'opération ont développé leurs consultations politiques et sont arrivés à des niveaux d'interopérabilité plus élevés. Pour préserver cet acquis, les partenaires de l'OTAN seront plus systématiquement intégrés dans les programmes d'entraînement et d'exercices périodiques de l'Alliance.

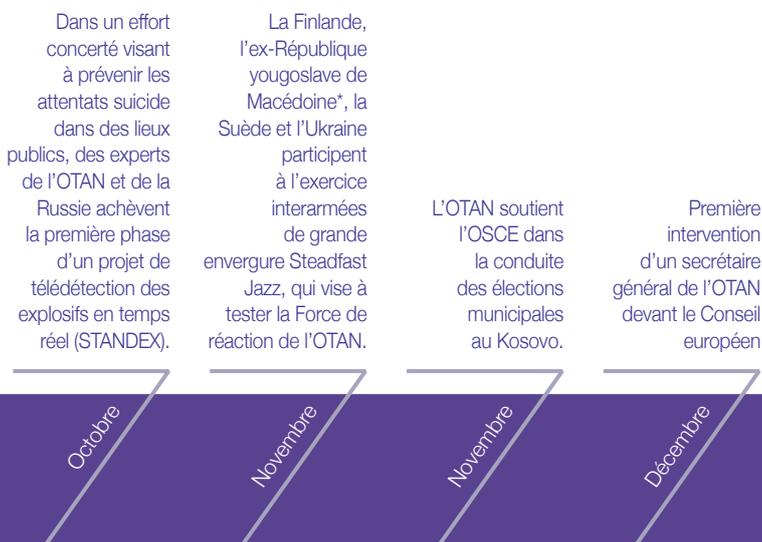
Toujours dans cet esprit, l'OTAN incite les partenaires à participer à sa force de réaction rapide, la Force de réaction de l'OTAN (NRF). En 2013, la Suède a rejoint la NRF aux côtés de la Finlande et de l'Ukraine, tandis que la Géorgie s'est engagée à mettre des forces à la disposition de la NRF en 2015. À l'automne, quatre partenaires ont participé au plus grand exercice organisé par l'Alliance ces sept dernières années – l'exercice Steadfast Jazz –, qui a servi à certifier les unités devant assurer la rotation 2014 de la NRF.

Les partenaires ont également participé à d'autres exercices de grande envergure en 2013. On peut par exemple citer Capable Logistician, exercice parrainé par la République tchèque qui s'est déroulé en Slovaquie en juin 2013. Trente-cinq pays, dont neuf partenaires, ont pris part à cet important exercice logistique sur le terrain, qui comprenait des activités de soutien dans

des domaines aussi variés que les mouvements et transports, l'approvisionnement en eau, le génie du soutien des forces et l'énergie intelligente.

« les partenaires de l'OTAN seront plus systématiquement intégrés dans les programmes d'entraînement et d'exercices périodiques de l'Alliance »

La formation est un autre domaine dans lequel la coopération s'est intensifiée en 2013. Au travers de ses programmes de formation, l'OTAN aide les pays partenaires à réformer leurs institutions. Au départ, ces programmes étaient axés sur l'amélioration de l'interopérabilité entre les forces des pays de l'OTAN et celles des pays partenaires. Ils ont été élargis de manière à permettre aux Alliés et aux partenaires de collaborer sur les moyens de mettre en place, de développer et de réformer les établissements de formation dans les secteurs militaire, de la sécurité et de la défense. L'OTAN a mis sur pied des programmes individuels avec l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, l'Iraq, le Kazakhstan, la Mauritanie, la République de Moldova, la Mongolie, la Serbie, l'Ukraine et l'Ouzbékistan.



* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

Une défense moderne

DÉPUIS la fin de la Guerre froide, les forces de l'OTAN ont subi une transformation radicale. Les forces terrestres à dominante blindée, autrefois préparées pour la défense de l'Europe continentale, peuvent désormais être déployées et soutenues à grande distance, dans des rôles divers et dans des environnements difficiles et souvent peu familiers. Nombre d'entre elles ont été rééquipées de véhicules blindés à roues, plus mobiles et mieux protégés contre les mines terrestres et les engins explosifs improvisés. Une nouvelle génération d'hélicoptères moyens de transport contribue à la rapidité de mouvement des forces terrestres et de leurs approvisionnements.

Les forces aériennes des pays de l'Alliance, naguère dépendantes logistiquement de leurs bases d'attache, sont aujourd'hui capables de se déployer rapidement sur d'autres continents. Elles le doivent notamment à l'acquisition de modules déployables de soutien logistique de base aérienne et à l'achat de plus gros porteurs ayant un rayon d'action plus long

ainsi que de ravitailleurs en vol, qui permettent d'augmenter l'autonomie des avions de combat. Les marines des pays alliés ont amélioré leur capacité de déploiement de longue durée et de soutien aux opérations interarmées à partir de la mer grâce au développement et à la mise en service de porte-aéronefs plus grands et plus puissants et de navires amphibies de plus gros tonnage.

En outre, toutes les armées sont mieux intégrées pour favoriser une approche globale des opérations de stabilisation. Les efforts visant à rendre les forces de l'OTAN plus déployables, plus souples et plus agiles se sont accélérés ces dernières années dans le cadre de l'opération dirigée par l'OTAN en Afghanistan, de l'opération Unified Protector en Libye et de l'opération de lutte contre la piraterie Ocean Shield. Il sera essentiel que les Alliés préservent ces avancées durement acquises en matière de déployabilité alors que le tempo opérationnel va évoluer dans les années à venir.

Des solutions intelligentes en réponse aux défis sécuritaires

Mettre en œuvre une défense moderne nécessite de se doter de capacités à la pointe de la technologie et d'entraîner des forces pour qu'elles puissent opérer ensemble de façon harmonieuse. En approuvant le concept stratégique en 2010, les Alliés ont affirmé la primauté de leur engagement à défendre leur territoire et leurs populations et à assurer la dissuasion face aux menaces potentielles. Afin de garantir la crédibilité de cet engagement, ils ont donné l'assurance qu'ils maintiendraient et développeraient toute une série de capacités. Acquérir ces capacités et ces forces dans un climat d'austérité prolongée n'est pas chose facile mais reste pourtant essentiel. Grâce à toute une série d'initiatives, l'OTAN est bien partie pour fournir des solutions novatrices, porteuses d'une défense moderne.

En 2011, le secrétaire général a lancé l'initiative de défense intelligente de façon à stimuler la priorisation, la spécialisation et la multinationalisation des acquisitions. Au sommet de Chicago, en 2012, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN ont entériné cette initiative et approuvé un paquet de vingt-deux projets de défense intelligente. Ils ont également entériné l'initiative d'interconnexion des forces (CFI), qui vise à renforcer le haut niveau d'interconnectivité et d'interopérabilité que les forces alliées ont atteint dans le cadre des opérations

et avec les partenaires. En 2013, les Alliés ont mené à bien deux projets de défense intelligente et ils ont étoffé le portefeuille des projets tout en réalisant des progrès considérables dans des projets déjà en cours. Dans le cadre de la CFI, ils ont commencé à mettre en œuvre des plans visant à redynamiser le programme d'exercices de l'OTAN.

En 2010, les Alliés adoptaient un paquet de capacités critiques portant notamment sur le système allié de surveillance terrestre (AGS), le renforcement des échanges de données de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et l'amélioration des moyens de défense contre les cyberattaques. En même temps, leurs dirigeants convenaient de développer la capacité de défendre les populations et les territoires des pays de l'OTAN contre des attaques de missiles balistiques. Des progrès constants ont été accomplis dans chacun de ces domaines. En 2012, le marché d'acquisition pour l'AGS a été passé, les Alliés ont entériné une initiative sur le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées (JISR), des améliorations ont été apportées aux capacités de cyberdéfense de l'OTAN, et les Alliés ont déclaré une capacité intérimaire de défense contre les missiles balistiques. En 2013, le premier drone de l'AGS de l'OTAN a été produit, les concepts JISR

ont été affinés et approfondis, la capacité OTAN de réaction aux incidents informatiques a été améliorée, et les structures de commandement et de contrôle pour le système de défense antimissile de l'OTAN ont été renforcées.

Les forces de l'OTAN à l'horizon 2020

Au sommet de Chicago, en 2012, l'OTAN s'est fixé un objectif appelé « les forces de l'OTAN à l'horizon 2020 » – un ensemble cohérent de forces déployables, interopérables et soutenables, équipées, formées, entraînées et commandées de manière à pouvoir opérer ensemble et avec les partenaires dans n'importe quel environnement. Deux grands programmes viennent à l'appui de cet objectif : l'initiative de défense intelligente et l'initiative d'interconnexion des forces.

L'initiative de défense intelligente permet à l'OTAN d'offrir un cadre pour une utilisation plus efficace des ressources limitées en favorisant l'acquisition en commun de capacités importantes. Cette approche se fonde sur les mécanismes existants de coopération entre Alliés et stimule la priorisation, la spécialisation et la multinationalisation des acquisitions.

L'initiative d'interconnexion des forces sert elle aussi de catalyseur pour la réalisation d'une défense moderne et la concrétisation de l'objectif des forces de l'OTAN à l'horizon 2020. Alors que la défense intelligente cible l'acquisition de certaines des principales capacités dont l'Alliance a besoin, l'initiative d'interconnexion des forces est axée sur l'interopérabilité des forces, c'est-à-dire leur capacité à travailler ensemble. Son but est de faire en sorte que les Alliés et les partenaires puissent continuer à tirer profit de l'expérience qu'ils ont acquise en travaillant côte à côte lors des déploiements multinationaux en Afghanistan, en Libye, dans la Corne de l'Afrique et dans les Balkans.

En plus de ces initiatives, l'OTAN mène des programmes visant à renforcer ses capacités dans certains domaines clés – en particulier les capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR), la défense contre les missiles balistiques et la cyberdéfense.

La défense intelligente

Le développement et l'acquisition d'un grand nombre des capacités de défense modernes nécessaires pour relever les défis d'aujourd'hui coûtent excessivement cher. Le coût d'acquisition de certaines capacités est de plus en plus prohibitif pour les Alliés agissant seuls. En outre, d'un point de vue économique, il n'est pas toujours judicieux, pour un pays de l'Alliance, de faire seul l'acquisition de ces technologies onéreuses alors qu'il existe des mécanismes pour une approche en coopération. L'initiative de défense intelligente de l'OTAN met à profit les atouts de l'Alliance pour lui procurer des capacités essentielles tout en réduisant les coûts unitaires. Grâce à l'exploitation des mécanismes existants, elle vise à mieux

coordonner les activités de défense en harmonisant les priorités capacitaires des pays et celles de l'Alliance. Elle offre en outre une plate-forme permettant aux Alliés d'exploiter leurs atouts respectifs dans le cadre d'une coordination mutuelle et avec l'Alliance, rendant possible une spécialisation par dessein plutôt que par défaut.

Lancée début 2011, l'initiative de défense intelligente se traduit déjà par des économies concrètes pour les pays de l'Alliance. Deux projets ont été menés à bien en 2013. Le premier, piloté par les États-Unis, est un projet de maintenance des hélicoptères, dans le cadre duquel les Alliés assurent collectivement – plutôt qu'individuellement – la maintenance des appareils déployés en Afghanistan. Les pays participants font état d'économies se chiffrant en millions d'euros sur les frais de maintenance, et de réductions des délais nécessaires aux réparations allant jusqu'à 90 %. Le second projet porte sur l'élimination en bonne et due forme de matériels militaires dont les pays n'ont plus besoin. L'Agence OTAN de soutien a mis au point un mécanisme permettant aux pays d'utiliser des outils juridiques et financiers standard qui réduisent sensiblement les coûts liés à cette élimination. Les avantages évidents de ces approches coordonnées incitent les responsables des pays et de l'OTAN à chercher des solutions collectives dans d'autres domaines.

« l'initiative de défense intelligente se traduit déjà par des économies concrètes pour les pays de l'Alliance

En 2013, les Alliés ont étoffé le portefeuille des projets de défense intelligente tout en réalisant des progrès considérables dans un certain nombre de projets déjà en cours.

Le développement d'une capacité multinationale de cyberdéfense : ce projet porte sur l'amélioration des moyens de partage des informations techniques et sur la sensibilisation aux menaces et aux attaques. Les pays participants ont signé un mémorandum d'entente en 2013, jetant ainsi les bases de progrès futurs.

La mise en commun des capacités CBRN : ce projet permettra de regrouper les forces et les équipements existants de protection contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) pour créer un cadre de bataillon CBRN multinational et mener des entraînements et des exercices multinationaux. Plusieurs projets CBRN existants ont été développés autour de différents groupements régionaux. Ils visent à créer des synergies et à accroître l'interopérabilité.

Le Centre multinational d'entraînement aérien : ce projet, qui s'appuie sur l'expérience opérationnelle acquise en Afghanistan, offrira aux pilotes d'hélicoptères et aux équipages au sol une formation de tout premier ordre. L'entraînement sera axé sur le déploiement de détachements d'hélicoptères à l'appui des opérations de l'OTAN et sur la préparation d'équipes de conseillers en aviation, chargés d'assurer la formation des forces de sécurité nationales afghanes.

La formation multinationale d'équipages aériens militaires : ce projet vise à rationaliser la formation des pilotes pour réduire les coûts ainsi que le nombre d'installations d'entraînement dont les Alliés ont besoin. Il permettra de renforcer la coopération et, à terme, d'améliorer l'interopérabilité.

Le quartier général interarmées multinational d'Ulm : ce projet consiste à transformer un commandement interarmées allemand existant en un quartier général interarmées multinational déployable. Officiellement lancé en juillet 2013, il entend répondre aux besoins de l'OTAN en matière de quartiers généraux déployables dans un contexte multinational, facilitant une coordination renforcée tout en réduisant les coûts.

La mise en commun d'avions de patrouille maritime : grâce à la mutualisation de toute une série d'avions de patrouille maritime appartenant aux Alliés, ce projet permettra d'utiliser les moyens avec davantage de souplesse. Il se traduira par une plus grande efficacité dans l'attribution des moyens pour des missions et tâches spécifiques et permettra aux pays qui réduisent leurs inventaires de manière significative de continuer à avoir accès à cette capacité. Un accord technique est en vigueur depuis janvier 2013, et le transfert au Commandement maritime allié de Northwood (Royaume-Uni) en vue de l'activation est prévu pour juillet 2014.

L'interface d'armement universelle de l'OTAN : en 2013, de nouveaux progrès ont été réalisés dans la normalisation de l'intégration des armes sur les avions de combat. Ce projet offrira aux Alliés une souplesse plus grande dans l'utilisation des munitions en opérations. En outre, il réduira les coûts futurs, renforcera l'interopérabilité et raccourcira les délais nécessaires à l'intégration de nouvelles armes.

L'OTAN prévoit de capitaliser sur les premiers résultats obtenus en menant des projets sur la partie haute du spectre capacitaire. Ainsi, à leur réunion d'octobre 2013, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont parlé des domaines capacitaires qu'ils souhaiteraient développer dans le cadre de projets de défense intelligente plus ambitieux. Ces travaux se poursuivront en 2014 et au-delà.

L'initiative d'interconnexion des forces

L'initiative d'interconnexion des forces (CFI) vise à renforcer le haut niveau d'interconnexion et d'interopérabilité que les forces alliées ont atteint dans le cadre des opérations et avec les partenaires.



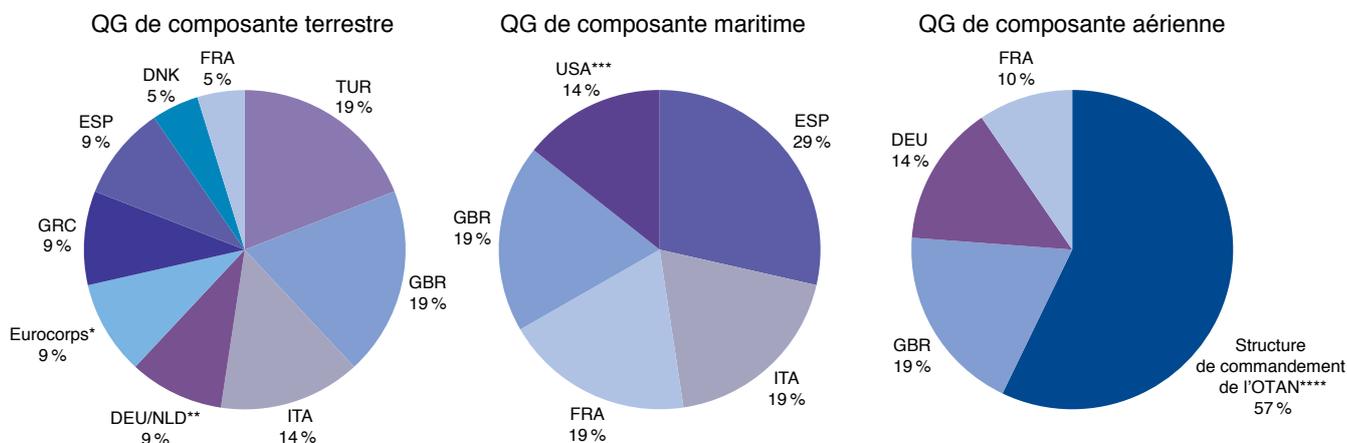
La CFI combine un programme complet de formations, d'entraînements, d'exercices et d'évaluations avec l'utilisation de technologies de pointe, l'objectif étant de faire en sorte que les forces alliées restent prêtes à travailler en coopération dans l'avenir.

En février 2013, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont entériné des plans destinés à redynamiser le programme d'exercices de l'OTAN. La mise en œuvre a débuté en octobre. Ces plans ouvrent la voie à un calendrier d'entraînement pluriannuel plus rigoureux, le but étant que les forces des pays de l'OTAN et des pays partenaires entretiennent leur capacité à opérer ensemble efficacement. Ils permettent de diversifier les scénarios, d'augmenter la fréquence des exercices et de relever leur niveau d'ambition. Les pays pourront ainsi continuer à développer leur compatibilité opérationnelle, et ils auront la possibilité de tester et de valider concepts, procédures, systèmes et tactiques. Les Alliés sont également encouragés à ouvrir leurs exercices à l'OTAN, de manière à multiplier les occasions d'améliorer l'interopérabilité.

La CFI comporte un volet technologique grâce auquel les Alliés pourront identifier et exploiter les progrès dans ce domaine. Elle englobe toute une série de solutions pour une interconnexion harmonieuse des forces pendant les entraînements, les exercices, et – chose plus importante encore – lorsqu'il s'agit de travailler ensemble en opérations. Par exemple, en se basant sur son réseau de la mission en Afghanistan, qui relie les systèmes de communication et d'information des forces des Alliés et des partenaires dans ce pays, l'OTAN met actuellement au point un réseau de mission du futur, qui lui permettra de disposer d'une capacité similaire pour toutes ses opérations futures. Ce projet illustre la logique qui sous-tend la CFI : préserver les acquis obtenus en opérations dans la marche de l'Alliance vers le futur.

L'OTAN a déjà commencé à élargir la portée de ses exercices multinationaux. En novembre 2013, elle a mené son plus grand exercice réel depuis 2006 dans le cadre d'un scénario de défense collective. Steadfast Jazz a rassemblé des milliers de soldats des pays de l'Alliance et des pays

Rotations de la Force de réaction de l'OTAN 2003-2013



Note : pour 2012 et 2013, les rotations ont duré douze mois, contre six de 2003 à 2011.

* Pour les rotations de l'Eurocorps, le QG est fourni conjointement par l'Allemagne, l'Espagne, la France et le Luxembourg.

** Allemagne et Pays-Bas conjointement dans le cadre du 1^{er} corps germano-néerlandais.

*** Les États-Unis sont le pays cadre pour les forces navales OTAN d'intervention et de soutien (STRIKFORNATO).

**** Les rotations concernées de la NRF de 2003 à 2013 ont été assurées par les QG de Commandements aériens alliés de Ramstein et d'Izmir.

Source : OTAN

Les chiffres ont été arrondis.

partenaires pour entraîner, tester et certifier les unités qui serviront dans la rotation 2014 de la Force de réaction de l'OTAN (NRF). L'exercice a été mené en mer, dans les airs et sur les territoires de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne. Il comportait un élément d'état-major fourni par le Commandement allié de forces interarmées de Brunssum (Pays-Bas) afin de tester la nouvelle structure de commandement de l'OTAN.

Les Alliés sont convenus en 2013 de tenir un grand exercice OTAN après que la mission de la FIAS en Afghanistan aura pris fin. Cet exercice, auquel seront associés les partenaires, aura lieu en 2015 et sera accueilli conjointement par l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Un programme complet d'exercices pour 2016 et les années suivantes est en cours d'élaboration.

La NRF, activée en 2003, est la force de l'OTAN la plus déployable, et elle est capable d'intervenir n'importe où dans le monde et de réagir à une large gamme de défis. Composée d'éléments de forces aériennes, terrestres, maritimes et d'opérations spéciales et de quartiers généraux de commandement de composante en provenance de toute l'Alliance, elle peut être dimensionnée de manière adéquate pour répondre rapidement à n'importe quelle menace, offrant ainsi un moyen de réagir aux crises de manière ciblée et souple. Contribuer à la NRF est, pour les Alliés, un excellent moyen de démontrer leur attachement à l'OTAN. Les Alliés fournissent des troupes et des quartiers généraux de commandement de composante suivant un cycle annuel, ce qui permet aux unités de la NRF de développer leur savoir-faire et aux forces nationales de tisser des relations durables. Améliorer

l'interopérabilité et l'état de préparation de la NRF est un élément important de la CFI. La NRF sera par conséquent fortement sollicitée pour les programmes d'entraînement et d'exercices après 2013.

Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (JISR)

Le renseignement, la surveillance et la reconnaissance constituent la pierre angulaire de toute opération militaire et sont utilisés depuis des siècles. Cependant, même si ces concepts n'ont rien de nouveau, les progrès de la technologie dans le domaine militaire depuis le début des opérations de l'OTAN en Afghanistan font que la surveillance et la reconnaissance permettent aujourd'hui de mieux savoir « quoi », « où » et « quand », donnant ainsi à un commandant les informations nécessaires pour prendre la meilleure décision possible.

L'initiative JISR de l'OTAN vise à doter l'Alliance d'un mécanisme permettant de rassembler les données et les informations recueillies grâce à ces systèmes et par d'autres moyens. Elle permettra de coordonner le recueil, le traitement, la diffusion et le partage de ces données et informations à l'échelle de l'OTAN, maximisant ainsi l'interopérabilité sans entraver le bon fonctionnement des différents systèmes. Elle permettra aussi d'établir des normes communes et d'avoir une même vision du théâtre d'opérations.

Le JISR a été entériné en tant qu'initiative OTAN au sommet de Chicago, en mai 2012. Un concept révisé a été approuvé en 2013, et des mesures ont été adoptées pour coordonner

les différents domaines de travail relatifs aux trois principaux axes de développement : les procédures de partage des données, la formation théorique et pratique, et l'environnement réseau. Cependant, une stratégie JISR à plus long terme est nécessaire, et des travaux dans ce sens ont aussi commencé en 2013. Les activités de l'année se sont inscrites dans le prolongement d'un essai technique réalisé en 2012 (Unified Vision 2012). Cet exercice, qui consistait à tester l'interopérabilité des systèmes nationaux et à développer des solutions pragmatiques pour améliorer la coordination, a marqué une étape importante, et un exercice de suivi prévu en 2014 est en cours de préparation. De futurs exercices faisant intervenir la NRF serviront aussi à développer plus avant le JISR afin de garantir une parfaite compatibilité à mesure que l'OTAN met au point ces importantes capacités.

La capacité alliée de surveillance terrestre

Partie intégrante du JISR, la capacité alliée de surveillance terrestre (AGS), qui appartient à l'OTAN et est exploitée par elle, entend donner aux commandants une image complète de ce qui se passe sur le terrain avant, pendant et après une opération. Il s'agit donc là d'une capacité essentielle, qui rendra possible la surveillance de vastes zones à partir d'aéronefs sans pilote – ou drones – haute altitude, longue endurance.



© Northrop Grumman

La capacité centrale de l'AGS comprend cinq drones Global Hawk ainsi que les segments sol et soutien fixes et déployables associés. Quinze Alliés participent à l'acquisition du système, qui sera mis à la disposition de l'Alliance en 2017.

Parmi les progrès réalisés en 2013 figure la production du premier drone de l'AGS de l'OTAN. En outre, toutes les spécifications relatives au projet AGS ont été confirmées en novembre, ouvrant ainsi la voie au parachèvement de la conception, prévu pour mai 2014, après quoi la production des nombreux composants du système pourra commencer. Parallèlement à cela, les Alliés ont entamé les travaux d'installation de la base d'opérations principale de l'AGS à Sigonella (Italie), et ils ont réalisé des progrès importants dans la constitution de la force AGS, qui sera, à terme, dotée d'un effectif composé de personnels de l'Alliance.

La défense antimissile balistique

La prolifération de missiles balistiques emportant des charges conventionnelles, chimiques ou nucléaires continue de représenter un risque grave pour l'Alliance. Au sommet de Lisbonne, en 2010, l'OTAN a décidé d'élargir sa propre capacité de défense contre les missiles balistiques de façon à ne plus assurer uniquement la protection des forces, mais aussi celle des populations et du territoire de tous les pays européens de l'Alliance. En mai 2012, au sommet de Chicago, les Alliés ont franchi une première étape sur la voie de la capacité opérationnelle en déclarant une capacité intérimaire du système de défense antimissile de l'OTAN.



En 2012 et 2013, l'OTAN a développé cette capacité intérimaire, l'objectif étant de parvenir à une capacité opérationnelle totale dans les années à venir. Des travaux récents ont permis d'améliorer les structures de commandement et de contrôle de la défense antimissile territoriale et de théâtre, et ils renforceront sensiblement la valeur opérationnelle du système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée. Certains Alliés ont offert des systèmes supplémentaires, d'autres mettent leurs matériels à niveau ou développent ou hébergent des capacités qui viennent consolider le système.

L'approche adaptative phasée des États-Unis pour l'Europe (EPAA) constitue une contribution majeure à l'architecture de défense antimissile balistique de l'OTAN. Début novembre 2013, la pose de la première pierre de l'installation de défense antimissile dans le sud de la Roumanie a marqué une étape importante pour la deuxième phase de l'EPAA – qui en compte trois au total. La quatrième phase a été annulée par le gouvernement américain, sans que cela n'ait d'incidence sur la couverture fournie au profit des pays membres de l'OTAN sur le continent européen.

Par ailleurs, l'OTAN et la Russie continuent d'examiner des possibilités de coopération dans ce domaine. En 2013, les discussions n'ont guère avancé. Mais l'offre de l'OTAN concernant une coopération avec la Russie dans la mise en place d'une architecture de défense antimissile qui protégerait

à la fois l'OTAN et la Russie contre la menace balistique grandissante reste valable. Compte tenu de la conception et de la configuration de son architecture, le système de défense antimissile balistique de l'OTAN ne peut représenter aucune menace pour les forces de dissuasion stratégiques de la Russie. En revanche, la coopération entre l'OTAN et la Russie dans le domaine de la défense antimissile élèverait leur partenariat à un niveau stratégique et renforcerait la sécurité dans toute la région euro-atlantique.

En 2013, l'OTAN a aussi entamé des discussions et échangé des informations avec un certain nombre d'autres pays partenaires au sujet de son système de défense antimissile balistique, et elle a convenu de poursuivre régulièrement ces échanges dans l'avenir.

La cyberdéfense

L'année 2013 a été marquée par d'importants progrès dans la capacité de l'OTAN à se défendre contre les cyberattaques. L'Alliance a mis en œuvre sa capacité de réaction aux incidents informatiques (NCIRC), un système de protection centralisée couvrant le siège, les commandements et les agences de l'OTAN. Il s'agit là d'une modernisation majeure des mécanismes de protection de l'OTAN contre la cybermenace : les réseaux des 51 sites où est implantée l'OTAN (Siège, structure de commandement et agences) sont désormais sous surveillance intégrale 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la protection étant assurée par des capteurs et des technologies de détection des intrusions de conception avancée.

Bien que le rôle principal de l'OTAN dans le domaine cybernétique soit de défendre ses propres réseaux, en 2013, l'Alliance a élargi ses activités à la lutte contre les cybermenaces. Pour la première fois, la cyberdéfense a été intégrée dans le processus OTAN de planification de défense, ce qui permettra de faire en sorte que les Alliés disposent de

l'organisation, des capacités et de l'interopérabilité de base nécessaires pour s'entraider en cas de cyberattaque. L'OTAN a aussi continué à inscrire des scénarios de cyberdéfense dans ses exercices et ses programmes de formation et d'entraînement. L'exercice annuel Cyber Coalition de l'Alliance s'est tenu en novembre 2013 avec la participation de sept pays partenaires ainsi que de l'Union européenne. Au total, 400 experts en cyberdéfense des pays et de l'OTAN ont participé à l'exercice depuis leur lieu de travail, et 80 autres y ont participé depuis Tartu, en Estonie, où l'exercice avait lieu.

La lutte contre le terrorisme

Les activités OTAN de lutte contre le terrorisme sont un domaine où le progrès est constant, aussi bien au sein de l'Alliance qu'avec les partenaires nationaux et institutionnels, au niveau de la recherche comme sur le terrain. Dans le cadre des activités qu'elle a menées en 2013, l'OTAN a continué à développer des capacités visant à protéger ses soldats contre un grand nombre d'engins utilisés par les terroristes, y compris les engins explosifs improvisés. Elle a aussi fait œuvre de pionnier dans les domaines de la biométrie, des capacités non létales et de la sécurité portuaire. Lancée immédiatement après les attentats du 11-Septembre, l'opération Active Endeavour, dans le cadre de laquelle des navires de l'OTAN patrouillent en Méditerranée et surveillent le trafic maritime pour aider à détecter et à décourager les activités terroristes et à s'en protéger, est toujours en cours.

Les Alliés ont intensifié leurs échanges de renseignements et d'analyses d'experts sur l'évolution de la menace terroriste. L'OTAN a également renforcé l'interaction avec le Comité contre le terrorisme de l'ONU et son directeur exécutif, et le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme est venu faire un exposé au Conseil de l'Atlantique Nord sur les développements intervenus en Syrie en rapport avec le terrorisme international.

La défense à l'heure de l'austérité

Pressions économiques sur les dépenses de défense

Depuis 2008, les économies d'Europe et d'Amérique du Nord doivent faire face au spectre d'une crise économique mondiale qui perdure. La baisse ou la faiblesse de la croissance économique dans de nombreux États membres ont creusé les déficits budgétaires et entraîné une augmentation du niveau d'endettement public, imposant de fortes limitations aux dépenses de l'État.

Le ralentissement des économies occidentales s'est traduit, dans de nombreux cas, par une diminution constante des dépenses de défense¹.

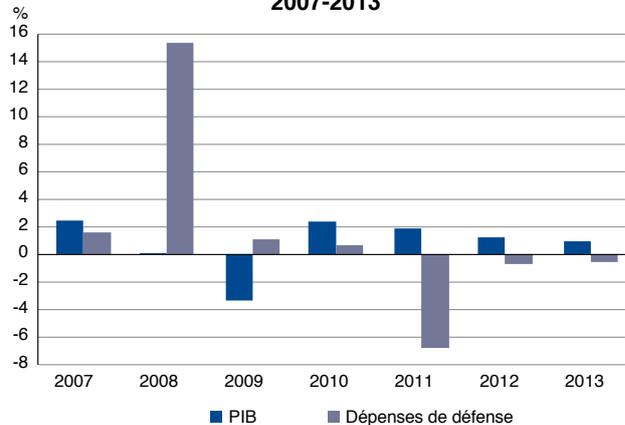
À mesure que la situation économique commence à se stabiliser dans de nombreux pays de l'OTAN, les coupes dans les budgets de défense commencent elles aussi à marquer le pas. Cependant, il sera essentiel de continuer à maintenir des niveaux de dépense appropriés pour préserver la capacité à assurer la sécurité dans toute l'Alliance. Investir dans la défense est un effort de longue haleine ; ce qui pourrait passer, à court terme, pour des économies peut avoir des répercussions durables. De nouvelles réductions des dépenses de défense risquent de compromettre les efforts déployés par l'OTAN en faveur d'une Alliance moderne et performante.

Le partage des responsabilités

Les membres de l'OTAN se sont engagés à assurer la défense collective de l'Alliance. Cet engagement mutuel trouve son expression dans le principe selon lequel les membres doivent contribuer équitablement à la mise à disposition des forces et des capacités nécessaires pour

¹ Pour tous les graphiques figurant dans ce chapitre du rapport, il convient de noter que l'Albanie et la Croatie ont adhéré à l'Alliance en 2009 et que l'Islande n'a pas de forces armées.

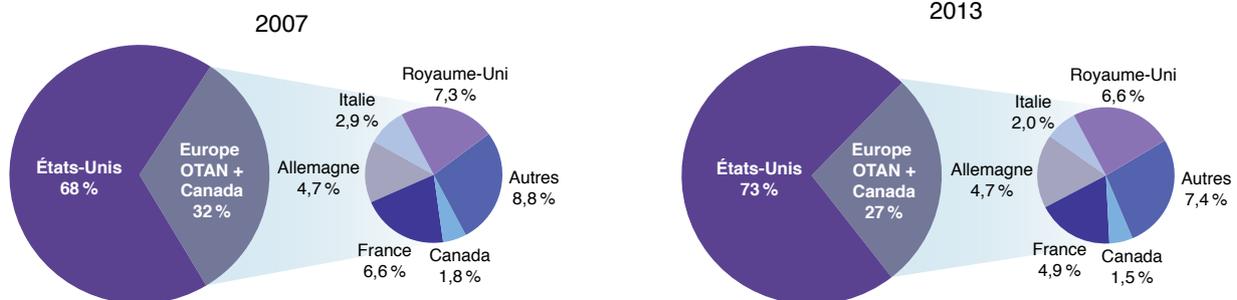
PIB et dépenses de défense de l'Alliance (en termes réels) Évolution par rapport à l'année précédente (en %) 2007-2013



Source : revue capacitaire OTAN de planification de défense 2013-2014, OCDE, ECFIN et FMI. Données basées sur les prix et les taux de change en vigueur en 2005. Estimations pour 2013.

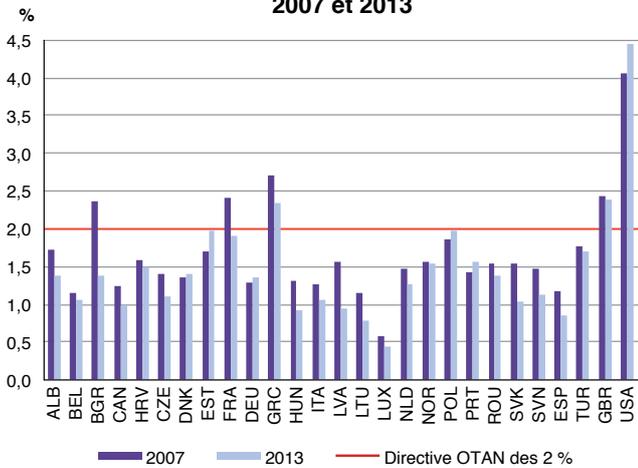
assumer les fonctions et accomplir les tâches agréées dans le concept stratégique de l'OTAN. Bien qu'il existe une différence considérable entre ce qu'un pays de l'Alliance décide d'investir dans sa défense et ce qu'il accepte de mettre à disposition pour une mission de l'Alliance, l'investissement de défense global a des incidences sur la capacité d'un Allié à assumer sa part de responsabilité globale. Les déséquilibres des dépenses de défense au sein de l'Alliance vont grandissant, comme le montrent les diagrammes ci-dessous. Entre 2007 – année de référence d'avant la crise – et 2013, la part des États-Unis dans les dépenses est passée de 68 à 73 %. En 2013, la part des pays européens dans les dépenses de défense totales de l'Alliance a globalement continué à diminuer.

Dépenses de défense de l'Alliance (en %)



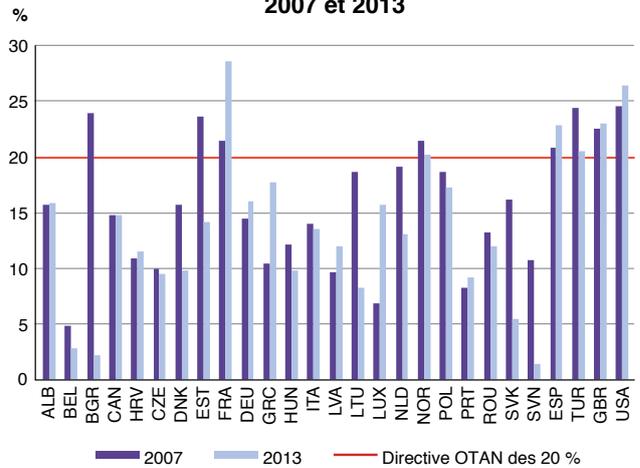
Source : revue capacitaire OTAN de planification de défense 2013-2014. Données basées sur les prix et les taux de change en vigueur en 2005. Note : pour les petits diagrammes circulaires, les pourcentages ont été arrondis.

Dépenses de défense de l'Alliance en % du produit intérieur brut 2007 et 2013



Source : revue capacitaire OTAN de planification de défense 2013-2014. Données basées sur les prix en vigueur en 2005. Estimations pour 2013.

Dépenses d'équipements majeurs de l'Alliance en % des dépenses de défense 2007 et 2013



Source : revue capacitaire OTAN de planification de défense 2013-2014. Données basées sur les prix en vigueur en 2005. Estimations pour 2013 sauf pour l'Espagne (chiffre de 2012).

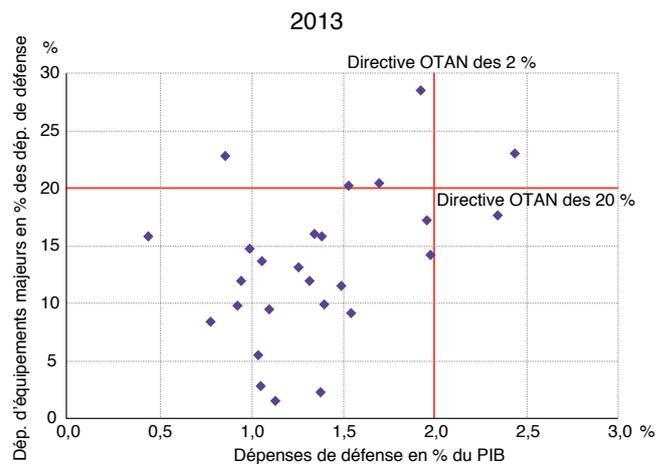
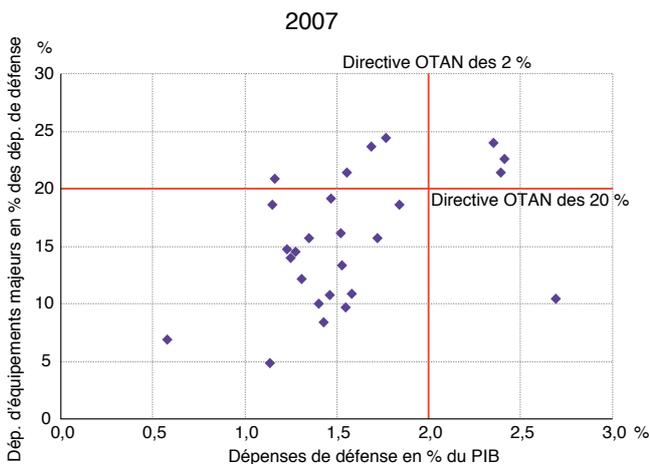
Il est indispensable que tous les Alliés contribuent au développement des capacités qui doivent permettre à l'OTAN de jouer son rôle dans l'avenir. Ce ne sera possible que si les Alliés résistent à la pression exercée sur les dépenses de défense et concentrent leurs investissements sur les capacités essentielles. Les Alliés ont approuvé collectivement deux directives pour favoriser un partage plus équitable des rôles, des risques et des responsabilités. Premièrement, les membres de l'Alliance devraient consacrer au moins 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense. Deuxièmement,

20 % au moins de ces dépenses devraient être alloués aux équipements majeurs².

La crise financière a eu des répercussions sur ces deux objectifs. Les États-Unis ont réduit leurs dépenses de défense ces cinq dernières années, mais, par comparaison, les réductions opérées par les pays européens de l'Alliance ont été plus

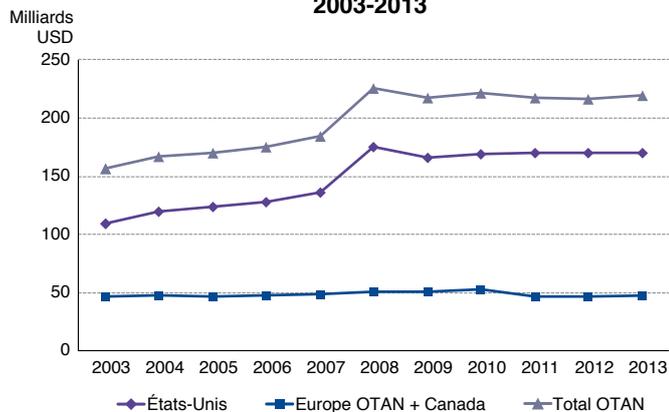
² Les dépenses d'équipements majeurs englobent les coûts de recherche et développement correspondants.

Dépenses de défense en % du PIB par rapport aux dépenses d'équipements majeurs en % des dépenses de défense



Source : revue capacitaire OTAN de planification de défense 2013-2014. Données basées sur les prix en vigueur en 2005. Estimations pour 2013 sauf pour les équipements majeurs en Espagne (chiffre de 2012). Note : Alliés hors États-Unis.

Dépenses d'équipements majeurs de l'Alliance 2003-2013



Source : revue capacitaire OTAN de planification de défense 2013-2014. Données basées sur les prix et les taux de change en vigueur en 2005. Estimations pour 2013.

radicales encore. Comme les graphiques du haut de la page 20 le montrent, seuls trois membres ont respecté la directive des 2 % en 2013 alors qu'ils étaient cinq en 2007. En outre, pour ce qui concerne les dépenses d'équipements majeurs, de nombreux Alliés restent en deçà de la directive des 20 %.

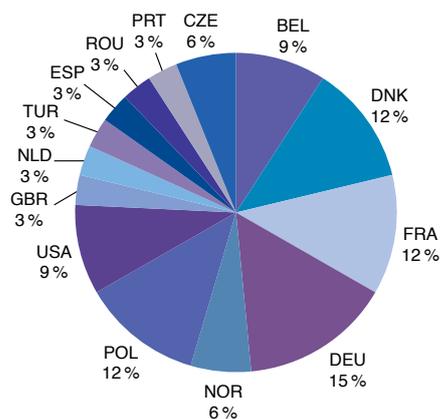
Cette tendance négative est particulièrement visible dans les deux graphiques de dispersion, qui font ressortir le niveau

des dépenses de défense de tous les Alliés (hors États-Unis) en 2007 et en 2013 par rapport à la directive des 2 % pour les dépenses de défense et à la directive des 20 % pour les dépenses d'équipements majeurs.

Malgré tout, un certain nombre d'Alliés montrent l'exemple par les efforts notables qu'ils ont consentis récemment. Plusieurs pays ont en effet augmenté leurs dépenses d'équipements majeurs au cours des six dernières années, investissant dans les besoins de demain malgré les pressions liées à la crise économique.

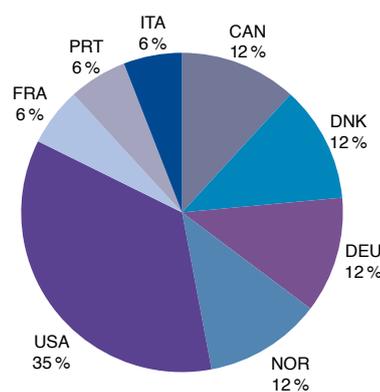
En outre, le partage des responsabilités ne se résume pas au pourcentage du PIB qu'un pays consacre à sa défense. La mise à disposition de forces et de capacités pour les opérations et les missions dirigées par l'OTAN est une preuve tangible de la solidarité de l'Alliance. Malgré les coupes budgétaires, les contributions aux opérations de l'OTAN restent fortes. Les Alliés européens, en particulier, ont pris la direction d'un certain nombre d'opérations et de missions, notamment au Kosovo et en Libye. Ils contribuent aussi de façon régulière à la Force de réaction de l'OTAN et à la mission de police du ciel dans les États baltes, en leur fournissant l'essentiel de leurs unités, et c'est aussi eux qui assurent la majorité des rotations de la mission de surveillance et d'interception aériennes en Islande.

Rotations de la mission de police du ciel dans les États baltes 2004-2013



Source : OTAN
Note : les chiffres ont été arrondis.

Rotations de la mission de surveillance et d'interception aériennes en Islande 2008-2013



Une Alliance en cours de réforme

DEPUIS vingt ans, l'OTAN n'a cessé d'évoluer, en capitalisant sur son expérience opérationnelle, en élargissant ses réseaux de partenariat, et en innovant pour développer les capacités nécessaires à une défense moderne. En 2010, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Alliance ont approuvé un nouveau concept stratégique, afin d'orienter la phase d'évolution en cours, et chargé le secrétaire général et le Conseil de l'Atlantique Nord de réformer les structures de l'OTAN. Depuis, l'Organisation n'a pas ménagé ses efforts pour que cette transformation donne le jour à une Alliance qui soit fonctionnellement adaptée en vue de répondre aux défis de sécurité du XXI^e siècle.

Depuis 2010, des progrès notables ont été accomplis à cet égard. Selon la décision prise par les Alliés en 2011, le nombre des entités opérationnelles composant la structure de commandement de l'OTAN a été ramené de treize à sept ; après regroupement, les quatorze agences de l'OTAN ne sont plus que quatre. Les réductions de coûts en découlant se sont déjà matérialisées en 2013 et devraient s'amplifier dans les années à venir. Outre cette rationalisation structurelle, un recentrage sur les priorités essentielles permet à un personnel réduit de répondre à l'évolution des besoins de l'Alliance. L'OTAN est en passe de donner le jour à une Alliance fonctionnellement et opérationnellement efficace, et parée pour l'avenir.

La planification de défense

Ces dernières années, la politique de défense de l'OTAN a eu pour principal objet de relever un défi, celui d'orienter les ressources des pays et de l'Alliance pour faire face à de nouvelles menaces. L'OTAN ne peut pas imposer aux Alliés la manière dont ils doivent allouer leurs ressources, et c'est aux Alliés qu'il appartient en définitive de fournir – individuellement ou en groupe – les capacités de défense. L'Organisation peut néanmoins favoriser les initiatives nationales et multinationales en s'appuyant sur ses points forts, pour faire en sorte que ces initiatives soient harmonisées dans le cadre du processus OTAN de planification de défense.

Le concept stratégique de 2010 a fixé les paramètres de la planification pour les dix années suivantes. Des directives politiques ultérieures ainsi que la revue globale de la posture de dissuasion et de défense menée en 2012 encadrent les travaux entrepris pour améliorer le processus de planification de défense.

En 2013, l'OTAN a mis en place des outils rendant clairement compte des performances de chaque Allié dans un certain nombre de domaines, et de l'évolution générale du développement capacitaire. Les forces de l'OTAN doivent être souples, agiles et déployables, et disposer de l'ensemble des infrastructures et de la logistique de soutien que cela implique, de manière à pouvoir répondre à diverses menaces.

La structure de commandement de l'OTAN

La structure de commandement de l'OTAN, qui permet de mettre en œuvre les décisions politiques grâce à une coordination des moyens militaires, est l'un des atouts qui confèrent à l'Alliance son caractère unique. Les organismes militaires de commandement et de contrôle qui composent cette structure coordonnent les contributions des pays membres et partenaires pendant les opérations et les exercices. Ils sont dotés d'un effectif permanent et capables de réagir à tout imprévu dans des délais très courts.

“ Les forces de l'OTAN doivent être souples, agiles et déployables, et disposer de l'ensemble des infrastructures et de la logistique de soutien que cela implique

En 2010, les Alliés ont décidé de réformer cette structure de commandement, afin qu'elle soit allégée et moins coûteuse, mais aussi souple et plus déployable. L'année 2013 a été marquée par des progrès constants vers la réalisation de cet objectif, et la nouvelle structure a atteint sa capacité opérationnelle initiale en décembre. Le nombre des entités opérationnelles a été ramené de treize à sept. En novembre 2013, le Commandement allié de forces interarmées de Brunssum (Pays-Bas) a fourni l'élément d'état-major de Steadfast Jazz, l'exercice de grande envergure de la Force de réaction de l'OTAN. Cette importante activité a fait la preuve de l'aptitude du Commandement à diriger une force

déployable composite, l'exercice s'étant déroulé à la mer, dans les airs et sur terre, avec des participants venus de nombreux pays membres et partenaires.

Fin 2015, lorsque la mise en œuvre de la réforme de la structure de commandement s'achèvera, son effectif et son empreinte auront été réduits d'un tiers, ce qui représente 123 millions d'euros d'économies sur le budget militaire.

Les agences de l'OTAN

Les agences de l'OTAN fournissent tout un éventail de prestations à l'appui des travaux de l'Organisation, comme l'achat de biens et de services, ainsi que le soutien logistique pour les opérations en cours. Compte tenu de la complexité des liens qui unissent les fonctions de la structure de commandement de l'OTAN et les services fournis par ses agences, la planification et la mise en œuvre de la réforme des agences ont été coordonnées dans un souci de continuité du soutien.

Les objectifs de la réforme approuvés en 2011 consistent à améliorer la gouvernance et à accroître l'efficacité. Au début du processus, on dénombrait quatorze entités ; celles-ci sont désormais rassemblées dans quatre organismes, spécialisés dans le soutien, l'acquisition, l'information et la communication, et la science et technologie. Ce regroupement se traduit par une structure mieux coordonnée et plus efficace.

En 2013, l'effort de réforme a essentiellement consisté à consolider les services et les programmes tout en préservant l'aptitude à soutenir les opérations en cours. Grâce aux programmes mis en place, les coûts ont pu être réduits de 5 % en 2013 et cette diminution devrait atteindre 20 % dans les années qui viennent.

En 2013, 88 % du personnel de l'ensemble des agences a été transféré vers les nouveaux organismes responsables du soutien, de l'information et de la communication, et de la science et technologie. Des progrès ont également été réalisés au regard de la création d'une nouvelle agence d'acquisition, avec pour objectif de mieux intégrer les programmes d'acquisition existants, de disposer d'un cadre flexible pour les projets futurs, et d'améliorer le rapport coût-efficacité.

Toujours en 2013, dans le cadre de la réforme des agences, l'OTAN a créé le Bureau des services mutualisés, qui s'attache à rationaliser les prestations de service des différents organismes OTAN. Il intervient principalement dans trois domaines : la finance et la comptabilité, les achats généraux, et les ressources humaines.

Le siège de l'OTAN

Les effectifs du Secrétariat international de l'OTAN dépassent de peu le millier de personnes ; malgré sa taille relativement modeste, il s'agit d'un élément important de la structure

d'ensemble de l'Alliance. Dans le cadre de la réforme globale, et dans la perspective du déménagement vers le nouveau Siège, l'OTAN s'emploie à rationaliser les effectifs et à moderniser les méthodes de travail du Secrétariat international. D'ici 2018, sa taille aura diminué de près de 20 %. Plus important, des dizaines de personnels ont été réaffectés à des postes particulièrement prioritaires. Ces efforts visant à renforcer l'adaptabilité du personnel civil s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle politique de ressources humaines, dont la mise en œuvre s'est amorcée en 2013.

L'État-major militaire international de l'OTAN, dont les effectifs avoisinent les 500 personnes, fait également l'objet d'un réexamen. Un rapport détaillé, finalisé en 2013, permettra d'orienter les efforts déployés pour parfaire cette structure de sorte qu'elle soit, elle aussi, dûment armée pour servir les objectifs d'une Alliance s'inscrivant dans le XXI^e siècle.

La réforme du Siège porte également sur la structure des comités de l'OTAN. C'est dans ces enceintes que les membres de l'Alliance se réunissent pour tenir des débats et prendre des décisions. Depuis 2010, le nombre de comités a décliné de 65 % – cette structure allégée, plus cohérente, est le gage d'une exécution plus rapide et mieux intégrée des tâches déléguées par le Conseil de l'Atlantique Nord.

Le nouveau siège de l'OTAN, dont la construction est en cours, dotera l'Alliance d'installations modernes. Conçu et construit dans les années 1960, le Siège actuel était destiné à accueillir quinze pays de manière provisoire. L'OTAN compte aujourd'hui vingt-huit membres et doit disposer d'installations aisément adaptables à l'évolution des priorités.







Division Diplomatie publique de l'OTAN
1110 Bruxelles – Belgique
www.nato.int

© OTAN 2014